

La CNCDH présente le 29^e rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Une France tolérante, un racisme de plus en plus agressif

Aujourd'hui, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), rapporteur national indépendant sur la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, publie son rapport annuel sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. S'articulant autour de deux grands axes, le rapport a comme objectifs de comprendre le phénomène raciste en France, d'analyser l'action de tous les acteurs étatiques et non étatiques en matière de lutte contre le racisme, et de formuler des recommandations pour le prévenir et le combattre.

Une France globalement tolérante

Plus de trois quarts des Français adhèrent à la lutte contre le racisme. L'indice de tolérance, en hausse constante depuis 2013, se stabilise après avoir atteint son plus haut point l'année dernière. Les questions d'ordre économique et social sont les premières préoccupations des Français, loin devant les questions d'immigration, de racisme et d'intégrisme religieux, qui sont au plus bas.

Le racisme au quotidien : une préoccupation majeure, une réalité sous-estimée

Les résultats encourageant sur l'état de l'opinion et les préjugés ne doivent pas faire oublier que le racisme lié à l'origine fait de nombreuses victimes. Des milliers de femmes, d'enfants et d'hommes sont victimes chaque jour de discriminations dans l'accès aux services publics, à l'éducation, au logement, dans le monde du travail, voire lors des contrôles d'identités et sur les réseaux sociaux.

La CNCDH s'inquiète cette année encore de la persistance de préjugés et de discriminations fortes envers certaines minorités et tout particulièrement envers les Roms.

Autre fait inquiétant, l'augmentation des actes racistes, à mettre en perspective avec le faible nombre de contentieux pour motif raciste. Depuis de nombreuses années, la CNCDH appelle chaque année les pouvoirs publics à remédier aux causes de la sous-déclaration des actes racistes par les victimes.

La prévention et la déconstruction des préjugés dans tous les pans de la société doivent être privilégiés pour une lutte durable contre le racisme.

Rapport met l'accent sur le racisme anti-Noirs et sur la haine sur Internet

Si la CNCDH est très attachée à une approche globale du racisme, elle tient aussi à souligner les formes spécifiques qu'il peut prendre selon les minorités concernées. Le focus sur le racisme anti-Noirs met en lumière des préjugés encore très actifs, souvent sous-estimés, et propose plusieurs recommandations pour les combattre.

Le focus sur la haine sur Internet revient sur la loi sur la haine en ligne, adoptée définitivement par l'Assemblée nationale le 13 mai 2020, et sur laquelle la CNCDH a émis un avis critique. Bien qu'inquiète en effet et consciente que la diffusion de messages à caractère haineux est favorisée par l'anonymat permis dans les réseaux sociaux, la CNCDH juge la loi inadéquate et disproportionnée avec des risques de censures non justifiées.

Rapporteur national indépendant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie depuis 1990, la CNCDH formule des recommandations visant à lutter contre toutes les formes de racisme.

Fondée en 1947 à l'initiative de René Cassin, la Commission nationale consultative des droits de l'homme est l'institution nationale de promotion et de protection des droits de l'homme, accréditée de statut A auprès des Nations unies.

La CNCDH a pour mission de conseiller les pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques nationales, dans le constant respect des engagements internationaux de la France en matière de droit de l'Homme et d'évaluer et contrôler leur mise en œuvre. Sa composition pluraliste permet un dialogue permanent entre experts et associations de la société civile.

La CNCDH est composée de 64 membres issus de la société civile et d'experts reconnus. Jean-Marie Burguburu a été nommé Président par arrêté du Premier ministre le 2 février 2020.

CONTACT PRESSE

Margot TEDESCO | margot.tedesco@cncdh.fr | 07.85.77.95.20

www.cncdh.fr | Twitter @CNCDH | Facebook @cncdh.france